

174.4364
10/25

L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an	12 fr. 00
	Six mois	7 00
l'utre-mer.	Un an	15 00
	Six mois	9 00

Administration, rues JACQUES-CARTIER et de SÈZE.

Administrateur-Gérant A. LEMOINE.

Directeur-Rédacteur, G. WINTREBERT

Prix des insertions.

Fait divers	1 fr 00
Une à six lignes 3 fr. au-dessus la ligne 0fr.30	
Reclames, la ligne.	0 75

ABONNEMENT AUX ANNONCES : 15 fr. par an pour une annonce de 20 lignes à répéter dans chaque numéro

TOMBOUCTOU.

Dans notre numéro du premier de ce mois nous annoncions à nos lecteurs que nos troupes étaient entrées à Tombouctou.

Au moment où nous tirions le numéro suivant c'est à dire le dernier, nous apprenions qu'une dépêche de source anglaise annonçait que la colonne française qui avait pris cette ville était anéantie.

La suspicion bien légitime que nous inspirent les dépêches anglaises nous a décidé à retarder la publication de cette nouvelle dont nous avons préféré attendre la confirmation.

Nous nous en félicitons car le 10 nous apprenions toujours par la même voie que nos troupes défendaient cette nouvelle conquête en attendant des renforts, avec 300 fusils et six canons,

Enfin le 13, nous étions avisés que la France conserve Tombouctou et le lendemain que le président du conseil l'avait annoncé au parlement ces dernières nouvelles doivent être certaines car messieurs nos voisins n'ont jamais fait preuve d'empressement pour propager une nouvelle faisant l'honneur de la France.

Cette ville est comme on le sait dans le Soudan, afrique centrale, sur la limite méridionale du Niger à 9 kilomètres du fleuve.

Plus célèbre que grande, elle compte dix-sept mille habitants.

Kabara lui se t de port.

Ses rues sont propres et assez larges, ses maisons construites en briques.

C'est une cité sainte.

Sa situation en fait une station principale pour les caravanes entre l'afrique septentrionale et le Soudan dont elle est l'entrepot.

Aussi son commerce est-il excessivement important.

Ses habitants appartenant à la race noire au teint bien noir, au nez aquilin, aux lèvres minces et aux beaux yeux sont industriels, intelligents, doux, hospitaliers.

Les femmes y sont jolies.

Tant mieux pour la colonne française qui a du y planter son drapeau avec d'autant plus de plaisir.

Tous les jours les bâdauts se laissent tenter par les alléchantes annonces, reclames qui couvrent la quatrième page des journaux; nous exceptons *L'Égalité* bien entendu.

Le "Courrier des Etats-Unis" raconte qu'un prétendu marchand de pianos de Nassau street, à New-York, nommé Horace Kirkwood, a été arrêté sous l'inculpation de se servir de la poste pour commettre des escroqueries.

Ce chevalier d'industrie avait fait insérer dans de nombreux journaux une annonce réclame offrant de vendre un piano à toute personne qui lui enverrait trois livres sterling par la poste, à la condition que le nouveau client commanderait ensuite les pianos de ce genre à ses amis et connaissances. De nombreuses personnes se sont laissé prendre au piège et ont reçu en échange de leur argent un piano jouet d'une valeur de 2 fr. 50.

Horace Kirkwood fut traduit devant le commissaire des Etats-Unis M. Shiledes qui le fit écrouer préventivement à défaut de cautionnement de mille livres.

Les adversaires de l'instruction publique et obligatoire avoueront qu'elle est encore bien imparfaite chez certains paysans.

En voici un exemple qui a amené un sieur Bernard sorcier devant le tribunal correctionnel de Gaunat.

Nous lisons le compte rendu de son affaire dans le "Courrier des Etats-Unis"

Bernard y fut poursuivi pour escroquerie, exercice illégal de la médecine et vente illégale de remèdes figurant au codex.

C'est un petit homme de vingt et un ans, maigre, à l'air malicieux.

Il fit de nombreuses victimes.

L'une d'elles, le fermier Boulicot, prétendait avoir le diable chez lui parce que les veaux pleuraient, que les œufs de ses poules contenaient des diaboliques, qu'un bruit de ferraille se faisait entendre chaque nuit, etc.

Bernard s'était chargé de débarasser de l'esprit malin pour la somme de deux cents francs: somme insignifiante en vérité, disait le sorcier, étant donné le grand danger qu'il courrait

dans la lutte avec le diable.

Deux autres paysans, les époux Joligaud, se croyaient « trainés » par le diable et si malades qu'ils ne tarderaient pas à en mourir. Bernard commença par leur faire absorber des drogues qui ont failli les faire trépasser. Puis, il leur remet un talisman qui fut placé dans une armoire avec défense expresse d'y toucher.

Ce préservatif précieux, ployé dans un mouchoir, se composait d'une petite sacoche en cuir marron, renfermant un paroissien à tranches rouges, de morceaux de chandelle, d'un brassard de première communion, d'une couronne en papier, de quelques boules de gomme, d'un pot contenant du saindoux, etc.

Comme prix de ses consultations, Bernard était arrivé à leur extorquer 1651 fr. Pour justifier ses demandes d'argent, il leur déclarait qu'il faisait dire des messes entre onze heures et minuit, au prix de 13 francs l'une par les simples desservants des communes et de 25 francs par les grands vicaires. L'évêque de Moulins en aurait même dit une pour 500 francs, mais ne se serait pas fait payer.

Bernard tenait d'ailleurs les époux Joligaud dans la terreur et les menaçait ainsi qu'ils l'ont déclaré au tribunal, « de les rendre plus secs qu'un morceau de bois » s'ils ne lui versaient pas la somme qu'il exigeait. Un troisième individu lui a donné 20 francs pour conjuration d'un sort jeté sur les bœufs qui, par la suite, déclare-t-il se portèrent mieux. Un autre témoin, atteint d'une affection au nez, a payé au sorcier, 13 francs pour un peu de saindoux, mais n'a pas guéri. Une jeune fille phtisique est allée se soumettre à ses consultations qui lui ont coûté 32 fr.. mais ne l'ont pas empêché de mourir au bout d'un mois. Enfin plusieurs autres personnes ont également utilisé ses médicaments.

Malgré ses dénégations, le sorcier Bernard a été condamné à six mois de prison et 600 francs d'amende.

Un incident d'une certaine gravité vient de se produire à Nantes.

Le trois-mâts autrichien "Superbo", retenu depuis huit jours par la tempête, ayant été invité à larguer ses amarres



pour permettre à un autre navire, nouvellement arrivé, de se mettre à quai, le second nommé Giovanni Vidosi, âgé de vingt ans, originaire de la province d'Istrie, lança les injures les plus grossières au maire de port et aussi à la France qu'il menaçait des allemands !

Plainte fut immédiatement portée au parquet, qui chargea le commissaire de police du 6^e arrondissement de Nantes d'arrêter l'insulteur.

Le commissaire suivi de deux agents, se rendit à bord du "Superbo"; mais le capitaine refusa de laisser arrêter son second. Le commissaire fut contraint de se retirer.

Le procureur de la République intervint lui-même accompagné d'une dizaine de gendarmes; l'accès du "Superbo" lui fut défendu par le maître d'équipage qui déploya, dit-on, le pavillon autrichien pour fermer l'ouverture de la coupée. Le capitaine et le second étaient absents du bord.

Cependant, le "Superbo" était prêt à partir, ses ancrées étaient levées, et le pilote était à bord. Le procureur défendit à ce dernier de conduire le navire et ordonna de jeter l'ancre, ce qui fut fait.

L'exterritorialité n'existant pas pour les bâtiments de commerce étrangers dans les ports et eaux territoriales, l'attitude énergique du parquet devait avoir un résultat, et le second du "Superbo" dut se rendre au mandat d'amener du juge d'instruction. Il se constitua en effet prisonnier et fut conduit à la maison d'arrêt.

Le tribunal correctionnel lui a infligé vingt-quatre heures de prison et 200 francs d'amende.

Ce n'était pas assez de dépenser chaque jour des millions pour augmenter nos forces terrestres, voilà maintenant que les sages prévisions de l'avenir ont fait commander quarante et un cuirassés et croiseurs.

Et de suite l'Angleterre s'effraie, elle prend ses mesures pour maintenir la force de sa marine. Elle commande quatre navires de guerre de un million de livres sterling chacun et pouvant tenir en moyenne 15,000 tonnes de charbon.

Elle fait construire 4 canonnières d'une capacité de 960 tonneaux d'une vitesse de treize nœuds et du prix de 1,500,000 fr.

Elle fait encore construire trente deux torpilleurs dont douze faisant 27 nœuds et coûtant en moyenne 800,000.

Et dire qu'il est à souhaiter pour l'humanité que tous ces millions soient dépensés en pure perte en vertu de la maxime:

Si vis pacem para bellum.

Que de misères, que de malheureuses infortunes, on secourerait avec cet argent, de quelle prospérité jouiraient les nations, si une entente unanime, basée sur des garanties de tout repos assurait le désarmement général.

L'armée restreinte ne devrait désormais servir que pour combattre les guerres civiles, résister aux entreprises anarchistes qui ne s'appuient guère

d'ailleurs que sur le paupérisme

Une ligue humanitaire ne pourrait-elle se former entre tous les peuples contre la guerre barbare et d'un autre siècle que le nôtre.

Ce serait la ligue de la paix.

Les Rois, Empereurs etc devraient être mis hors la loi en cas de guerre provoquée par eux, leur peine devrait être capitale.

Au fin fond du cœur, tous les honnêtes gens doivent-être du même avis sur cette question.

L'entreprise est donc encourageante.

Les querelles ne pourraient elles chaque fois être tranchées par un tribunal arbitral constitué d'avance et pris en nombre égal par voie d'élections au sein de chaque nation.

Ce tribunal constituerait une chambre des conflits et jugerait tout incident en dernier ressort.

Les torts ou offenses seraient réparés par les moyens qu'il indiquerait.

Voilà un beau sujet à développer pour tous les ministres de Dieu sans distinction de religion.

Le jour où le Clergé réussirait dans une telle entreprise il serait certain de ramener à lui bien des indifférents.

Il pourrait choisir comme puissantes auxiliaires les femmes, nos mères, nos épouses, nos filles qui ont bien le droit de demander complicité à l'humanité qui leur doit la vie de toutes les boucheries passées, de toutes celles qu'on prépare.

Les socialistes-anarchistes ont encore de rares défenseurs qui invoquent de leur faveur la liberté des opinions.

Nos lecteurs jugeront la faiblesse coupable de ces derniers par un exemple, entre mille, des idées développées par ces citoyens tellement dangereux qu'ils devraient être tous exportés dans une colonie aussi spéciale que nouvelle.

Nous trouvons cet exemple dans un petit opuscule d'un sieur Maurice Charray ancien employé au ministère de l'intérieur révoqué de ses fonctions, devenu d'abord rédacteur au parti « Ouvrier » et ensuite à la « Petite République ».

Cet opuscule intitulé « Catéchisme du Soldat » contient ce passage:

D. Qu'est-ce que la patrie ?

— La patrie c'est le hideux impôt, c'est la loi qui commande, ce maître impersonnel qui nous enlève peu à peu chacune de nos libertés, la patrie c'est ce qui opprime, tout ce que nous devons haïr . . .

— Qu'est-ce que l'armée ?

— L'armée est une classe à part dans la nation on reconnaît les militaires à leur costume ! bizarre et ridicule.

L'armée se compose de tous les jeunes gens de vingt-trois à vingt-quatre ans, les plus grands les plus forts, les plus vigoureux, les plus sains. On prend ces jeunes gens de force car s'ils étaient libres pas un ne voudrait être soldat.

De telles infamies se passent de qualificatif. Bornons-nous à dire que leur auteur va être poursuivi en vertu de la nouvelle loi contre les publications anarchistes.

récolte si extraordinaire qu'ils ne vont pas à vendre leur vin à un sou le litre. Les futailles sont défaillantes et coûtent plus que le vin qu'elles doivent contenir.

Si après cela nous ne buvons pas du vin naturel il faudra désespérer d'en boire jamais.

Les mêmes faits se sont présentés pour la récolte de cidre.

Aurons-nous ici cette année l'un et l'autre avec une baisse sensible? espérons-le!

Le dernier voyage de la goélette Quatre Sœurs

Dans notre numéro du 18 Janvier dernier, nous annoncions, non sans un vif plaisir, que la goélette « Quatre Sœurs », partie de St-Pierre le 11 du même mois, avec la malle pour Sydney, était arrivée heureusement à Cow-Bay, dans la soirée du 16 du dit, après avoir essuyé, le jour même de son départ une tempête épouvantable qui vous a donné de cruelles inquiétudes sur le sort de cette goélette malgré l'expérience et la prudence bien connues de son capitaine M. Fortune Cormier.

Dès son retour à St-Pierre, un de nos reporters s'est empressé d'aller interroger M. Cormier sur les incidents de son voyage.

Le récit très complet qu'il en fit mérite d'être relaté; que nos lecteurs en jugent:

Je suis parti, raconte le capitaine Cormier, de St-Pierre à destination de Sydney (Cap Breton) le 11 Janvier vers onze heures du soir, avec des faibles vents de la partie du Sud-Est.

Le 12, à cinq heures 20 minutes du matin, les vents passèrent à l'Est; à ce moment, je doublais la pointe ouest (cap Daugeac) de Langlade.

En très peu de temps, le vent fut si violent que les « Quatre Sœurs » se vit forcée de changer de route et de fuir devant le temps dans la direction du Sud.

A midi, l'ouragan accompagné d'une neige épaisse s'était déchaîné avec une épouvantable furie; néanmoins j'avais eu le temps de faire amener la voilure dont je ne pouvais me servir. Lutter contre les éléments eut été folie, la goélette ne se maintenait contre la tempête qu'en ne lui résistant pas et en fuyant.

Le bateau fatiguait beaucoup et toute sa membrure craquait tellement, que nous nous demandions à chaque instant si nous pourrions parer ce « coup de tabac ». Sa coque gémissait péniblement et chaque fois qu'il se soulevait sur la crête des vagues, on le sentait se plier en deux sur sa quille qui fléchissait.

J'avais 40 tonneaux de lest à bord je m'en suis bien trouvé, car si malheureusement j'en avais pris dix de moins, nous chavirions certainement.

La mer était si démontée, principalement sur les bancs qui avoisinent le Cap-Breton, que le bateau faisait des bonds énormes, ce qui me faisait craindre qu'il ne piquât une tête

Les vigneron du midi ont fait une



et ne sombrât par l'avant.

J'avais recommandé aux hommes qui se succédaient tous les quarts d'heure à la barre, de tenir celle-ci au vent de manière à présenter continuellement l'arrière de la goëlette à la lame car la moindre embardée pouvait occasionner notre perte.

Malgré cela, à un changement de quart, l'homme de barre lassa quelque peu, involontairement, il est vrai; cette fausse manœuvre suffit pour faire embarquer à bord un énorme paquet de mer qui faillit nous faire chavirer.

Il eut été excessivement imprudent de laisser tout l'équipage sur le pont où du reste il n'y avait rien à faire puisque nous fuyions à sec de toile, c'est pourquoi j'avais donné l'ordre à tout le monde de descendre dans la chambre, ne laissant avec moi sur le pont que l'homme de barre solidement attaché. La goëlette toutefois se comportait bien sous cette terrible épreuve et vers onze heures du soir la tempête semblait se calmer un peu.

Malgré tout, je fus obligé de fuir jusqu'au 13. A une heure du matin, les vents passèrent au Nord par l'est je me trouvais alors à environ dix milles au Sud-Est de Scatari. Le vent avait molli; à 7 heures du matin, je redévis maître de mon bateau. Je fis hisser les voiles avec deux ris, mais la mer était toujours si grosse, que dans un coup de roulis l'estrop de la poulie de la grande écoute cassa. Le gui n'étant plus retenu alla frapper contre les haubans et se cassa en deux morceaux qui battirent les flancs de la goëlette. Après beaucoup d'efforts et de travail nous parvinmes à rentrer ces morceaux en dedans où ils furent solidement attachés ainsi que la grande voile qui trainait dans l'eau. Pendant ce temps, les vents se mirent de nouveau à souffler en halant le nord-ouest.

Le 15 au soir, je me trouvais à 50 milles de Canso. Le vent était ouest

Le temps étant devenu maniable, je virai de bord et fis route pour Sydney

Le 16, la neige qui avait cessé un moment tomba en quantité et à 3 heures du soir je dépassais Cow-Bay, où j'entrai à 4 heures.

Si le vent avait suivi sa marche ordinaire c'est à dire du Sud-Est au Sud puis au Sud-Ouest, pour regagner la route perdue il eut fallu très peu de temps puisque je me trouvais tout à fait sud, j'aurais pu atteindre mon port de destination le lendemain du coup de vent, mais contre mon attente, les vents passèrent par le Nord-Est, j'avais donc tout le temps complètement vent debout, ce qui me força de louoyer pendant deux jours pour atterrir à Cow-Bay.

Voilà 35 ans que je navigue; j'en ai vu de dures, mais je vous affirme que c'est la première fois que j'éprouve un si vilain temps.

L'expérience et les qualités nautiques de notre brave compatriote sont pour beaucoup dans son retour parmi nous. S'il n'a pas lutté, ainsi qu'il le disait à notre reporter c'est que c'était chose impossible, mais combien de

disparaissent pour avoir voulu tenir tête contre la force des éléments!

Nous apprenons que le Contre-Amiral de Maigret, directeur du personnel, va être appelé au commandement de la division volante d'instruction en remplacement du Contre-Amiral Sallandrouze de la Mornaix dont nos lecteurs ont conservé un agréable souvenir.

Le Gouvernement français a accepté les plans pour le nouveau phare de Penmarch, sur l'Atlantique, près de Quimper. La lumière sera la plus puissante de l'univers et sera visible à une distance de 63 milles marins. Ce nouveau phare coutera trois cent mille francs.

SOCIÉTÉ MUSICALE.

Le Conseil d'administration de la Société Musicale dans sa séance du 11 février a décidé, que les souscriptions comme membre honoraire, seraient closes le premier mars prochain pour l'année 1894.

Un vol important a été commis dans la nuit du 10 au 11 février au préjudice de madame E. Pépin, dans un magasin situé à l'ouest de la maison de M. Joseph Clément, fils.

Les voleurs se sont introduits à l'aide de fausses clefs et ont enlevé trois caisses pleines de liqueurs, douze bouteilles de vermouth, dix bouteilles d'absinthe, trois bouteilles de Kummel, un baril de cassonade, et onze paires de bottes, le tout évalué à une somme de 559 francs.

Les voleurs avaient emporté une grosse d'allumettes qu'ils ont semées depuis la rue des Basques jusqu'en haut de la rue Granchain. Ce procédé renouvelé du Petit Poucet était destiné à égarer la police et à lui faire prendre le change. Certains indices nous permettent d'affirmer que la bande qui opère depuis quelque temps ne tardera pas à tomber sous l'action de la justice.

Un phénomène assez curieux que nous avons été à même de constater s'est produit ces jours-ci sur notre rocher.

Une jeune femme de 17 ans a mis au monde, le mardi gras, un enfant du sexe masculin qui est nourri par sa grand'mère.

Cette dernière dont le dernier enfant à six ans a continué à l'allaiter une fois par jour et donne ainsi le sein à la tante et au neveu.

Nous garantissons l'authenticité du fait tout en pensant toutefois que ce lait doit être trop fort pour le nouveau né.

Le "Pro Patria" est arrivé ce matin venant d'Halifax.

Passagers: MM. Th. Clément, Numma Crépet,

Voir aux annonces les Grands Magasins du Printemps. -- Paris.

DÉPÈCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Halifax, 10 Février 1894

A New-York, les anarchistes ont placardé des affiches sur les façades des hôtels opulentes; ces affiches contenaient des menaces de mort.

Halifax le 12 Février 1894,

Une tempête du Sud-Ouest a sévi sur les côtes de la Grande Bretagne et a causé de nombreux dégâts.

Le steamer Olympia de Belfast ayant 32 hommes d'équipage s'est perdu au large du cap Hotteras.

Halifax le 15 Février 1894

Un cyclone accompagné de neige a fait rage, pendant les trois jours derniers dans les états du centre. La tempête s'est étendue hier aux côtes de l'Atlantique avec une extrême violence.

Aujourd'hui elle s'abat sur la nouvelle Ecosse.

Edeon Breton a jeté une bombe dans le café de l'hôtel Terminus à Paris, vingt personnes ont été blessées.

L'anarchiste Boisson après avoir entendu sa condamnation à quatre mois de prison a lancé à la figure du juge un énorme morceau de pain en criant: vive l'anarchie.

Halifax, le 14 Février 1894

En Allemagne une tempête a causé de nombreux décès.

Dans les états de l'Ouest trente six personnes ont péri dans les poudrins.

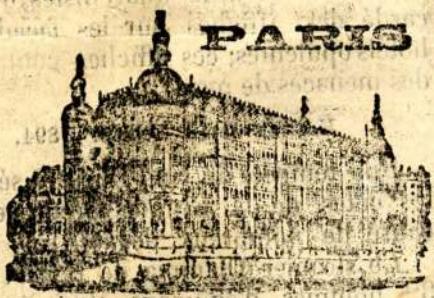
La Suisse expulse les anarchistes.

Il arrive, il arrive !
Qui ?
- L'elixir Godinéau,
notre prime régénéra-
trice !!!



ANNONCES AVIS

A partir de ce jour, le cabinet de M^e G. WINTREBERT, avocat, est transféré au rez-de-chaussée de sa maison (ancien magasin POULAIN et le magasin d'horlogerie Henri POULAIN, rue Bisson en face de la maison Bréhier.



Grands Magasins du

PRINTEMPS demander

Le Catalogue Spécial de Blanc qui vient de paraître; cet Album contient la nomenclature des Articles de Toile, Blanc Coton, Linge de Corps et de Maison, Troussaux, Layettes, Lingerie, Dentelles, Bonnetterie, Rideaux etc. et renferme aussi de nombreux Echantillons d'Affaires exceptionnelles.

Envoi gratis et franco sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & C^{ie}
PARIS

Le Catalogue Général pour la SAISON D'ÉTÉ, sous presse actuellement, sera envoyé par un prochain courrier.

Toutes les personnes déjà en relations avec le PRINTEMPS recevront, sans en faire la demande, les publications annoncées ci-dessus.

Envoi franco des Echantillons de tous les Tissus

Expédition dans tous les pays du Monde — Les conditions d'envoi indiquées dans le Catalogue

ARSENE SUC, INGÉNIEUR
20, Rue du Château-d'Eau, PARIS
CHEMINS DE FER PORTATIFS
Tramways à voie étroite
APPAREILS DE LEVAGE
Grues, Treuils, Monte-charges
BASCULES PERFECTIONNÉES
Roue "UC" sans essieu.
Craput roulant pour gros fardeaux
Materiel d'entrepreneurs et d'Usines
Neuf et d'Occasion
Constructeur du Tramway du Bois de Boulogne
et du Jardin d'Acclimatation.

ETAT DU CATALOGUE



DELETTREZ PARFUMS & SAVONS

fabriqués par la haute société.

DÉTAIL : 3, boulevard des Italiens, PARIS.

GROS : 45, rue d'Enghien, PARIS.

USINE : 31, avenue du Roule, NEUILLY sur Seine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE MOIS DE FÉVRIER 1894

Jours	8 HEURES MATIN				4 HEURES SOIR			
	Haut. Baromét.	Tempér.	Direct. des Vents	Forme des Nuages.	Haut. Baromét.	Tempér.	Direction. des Vents.	Forme des Nuages
6	763 m/m	— 9	N/O 2	Cir Str	763	— 7	N/O 2	im. Neige
7	764	— 3	S/O 2	Nim cum	763	— 2	O 3	Nim
8	764	+ 1	S/O 2	Nim	763	0	S/O 2	Nim
9	751	— 0	S/O 2	Nim Br.	750	— 1	N/O 2	Nim Neige
10	764	— 7	N/E 3	Cir Str	763	— 6	N.E 2	Cir. Str.
11	744	— 1	N/O 4	Nin Neig	736	— 1	S.O 5	Nim. Neige
12	746	— 7	N/O 4	Ni Cir St	751	— 9	N/O 4	Nim Cum.

PROLONGATION DE LA VIE PAR L'ELIXIR GODINEAU

3 FLACONS
50 francs
Port en sus

Unique remède contre l'IMPUISANCE ; il guérit les maladies des reins, de la moelle épinière, de l'Influenza, les anémiques, les épuisés, etc. IL RAJEUNIT ET PROLONGE LA VIE ; c'est essentiellement un élément de réparation ; il donne un sang nouveau d'une force inouïe, d'une richesse incomparable ; ne contenant aucune substance nuisible, il peut être pris à tous les âges sans danger aucun.

Brochure explicative est envoyée gratuitement et franco à toute personne qui en fait la demande à l'Administration de l'Elixir Godineau, 7, rue Saint-Lazare à Paris.



SERVICE POSTAL 1894

Départ de Saint-Pierre	Arrivée à Paris	Départ de Paris	Arrivée à Saint-Pierre
10 Décembre	24 Décembre	29 Décembre	19 Janvier
	31 Décembre	2 Janvier	
24 Décembre	7 Janv. 1894	12 Janvier	2 Février
	14 Janvier	19 Janvier	
8 Janv. 1894	21 Janv 1894	26 Janvier	16 Février
	28 Janvier	2 Février	
12 Janvier	4 Février	9 Février	2 Mars
	11 Février	16 Février	
5 Février	18 Février	28 Février	16 Mars
	25 Février	2 Mars	